

L'affaire DSK : dialogue et conflits sur Internet

Aurore Van de Winkel - Université catholique de Louvain

Abstract

Digital technologies interactivity enable freer spaces that facilitate expressivity in conflict dissemination emerging in situations in which judgment communities defend their viewpoints. This refers to the political sphere wherein those who defend complot theories dispute official discourse communicated by politicians. This article's argument is that beliefs are built through interpersonal and / or environmental interaction, are not always radical and can evolve both in discussions or conflicts. In addition, they are able to exert influence on identity building and allow socialization. Conflicts, in fact, enhance the strategic competencies of individuals. In this paper, we provide results from a semio-pragmatic analysis of online conversations concerning the Dominique Strauss-Kahn scandal. The online discussions show opposed and yet complementary beliefs regarding the existence of a complot against the French politician, accused of rape in May 2011. The study allowed us to find indices of individual and social cognitive strategies applied by the participants when building ideas, promoting or defending beliefs in conflict situations, and to identify different belief dissemination and strategy stages.

Keywords

Complot Theory, Conflict, Belief, Discussion, Internet.

Résumé

L'interactivité des médias technologiques créent un espace plus libre qui facilite la diffusion de conflits au cours desquels des communautés de jugement peuvent défendre leurs visions de la société. En ce qui concerne la sphère politique, c'est le cas d'adeptes de théories du complot s'opposant aux discours officiels des politiciens. Partant de postulats selon lesquels les croyances sont construites par l'interaction interpersonnelle et/ou avec l'environnement; qu'elles ne sont pas toujours radicales et qu'elles peuvent évoluer lors de discussions ou de conflits; qu'elles participent à la construction de l'identité; que leur partage et leur défense facilitent la socialisation; et, enfin, que les conflits dynamisent les compétences stratégiques des individus, l'article dévoile les résultats d'une analyse sémiopragmatique de 65 discussions conflictuelles d'internautes francophones sur l'affaire Dominique Strauss-Kahn. Ces discussions dévoilent des croyances opposées ou complémentaires concernant l'existence d'un complot visant cette personnalité, confrontée en mai 2011 à des accusations de tentative de viol. Cette analyse a permis de relever des indices sur les stratégies cognitives, identitaires et sociales mises en place par les participants pour construire, promouvoir ou défendre leurs croyances lors d'une situation conflictuelle. Elle a aussi dévoilé les différents stades de propagation et d'évolution de ces croyances et de ces stratégies.

Mots-clés

Théorie du complot, conflit, croyance, discussion, Internet.

INTRODUCTION

À l'ère des nouvelles technologies de l'information et de la communication, Internet, ses forums et ses réseaux sociaux créent l'espace nécessaire à l'expression d'opinion lors de conflits. Cet espace permet la création, le développement ou la désagrégation de communautés de jugement défendant leurs croyances et leurs visions du monde et de la société, dans des domaines très variés. C'est le cas notamment en ce qui a trait au domaine politique, où les adeptes de la théorie du complot vont s'opposer aux sceptiques et aux «sans partis pris». Cet article présente une étude de cas illustrant ce phénomène.

CONTEXTE

En 2011, un scandale sexuel a éclaté concernant une personnalité politique francophone de premier ordre, Dominique Strauss-Kahn (DSK), arrêté le 14 mai et accusé de tentative de viol sur une femme de chambre de l'hôtel new-yorkais dans lequel il séjournait. Les accusations portées contre cette personnalité, pressentie par beaucoup de Français comme le favori à la campagne présidentielle française de 2012, suscita une onde de choc qui se traduisit, entre autres, par de nombreux articles de presse publiés – quasi quotidiennement jusqu'à la fin du mois d'août 2012 – à la Une de plusieurs médias journalistiques électroniques. Ces articles de presse étaient accompagnés de nombreux commentaires d'internautes, qui discutaient leurs contenus ou l'affaire en général. Cet article scientifique reprendra les résultats de l'analyse de 65 discussions conflictuelles traitant de l'existence hypothétique d'un complot visant DSK. Ces discussions sont apparues à la suite de la publication d'articles de presse électroniques, de billets de blogs ou de forums, ainsi que de pages Facebook concernant l'affaire. Cette analyse a permis de comprendre les différents stades de propagation de cette théorie non vérifiée, l'évolution de cette dernière ainsi que les stratégies cognitives, identitaires et sociales mises en place par les internautes qui en débattaient, afin de construire, promouvoir ou défendre leurs croyances, au cours de ces discussions conflictuelles.

THÉORIE

Selon Pierre-André Taguieff (Taguieff, 2006), la théorie du complot est un récit explicatif postulant que certains événements historiques ou actuels ont été orchestrés, dans le plus grand secret, par un groupe d'individus puissants dans l'objectif unique de privilégier leurs intérêts. Ce récit permet à ceux qui y croient de donner un sens à tout événement jugé troublant, opaque ou absurde. Pour cet auteur, l'idée du complot fonctionne comme un modèle d'intelligibilité allant de soi et dont l'usage engendre des bénéfices psychiques. L'application du modèle du complot semble faire entrer dans l'ordre de l'explicable et du rationnel, des événements qui paraissaient relever du hasard.

La théorie du complot est une croyance profane qui est régulièrement utilisée comme modèle explicatif de grands événements politiques et économiques contemporains, tels les attentats du 11 septembre ou l'assassinat du Président américain John Fitzgerald Kennedy.

Cette théorie est alors débattue sur un laps de temps pouvant dépasser des dizaines d'années, et engendre de nombreuses discussions conflictuelles notamment sur Internet.

Dans le cadre d'une réflexion sur le dialogue et le conflit, l'étude de la construction, de la promotion, de la défense, et de la transformation de cette théorie par les internautes se révèle particulièrement intéressante.

L'affaire Dominique Strauss-Kahn nous en donne l'opportunité. Suscitant de nombreux commentaires à la suite d'articles de presse, de notes publiées sur des forums, des blogs et des pages de réseaux sociaux, cette affaire nous a permis de dévoiler la divergence d'opinions face à ce qui s'est réellement passé dans cette chambre d'hôtel.

Forums ou chats mettent en relation des personnes de milieux et d'opinions différentes, qui appartiendront un temps à des communautés virtuelles partageant avis et spéculations sur cette affaire en se référant le plus souvent aux éléments qu'ils ont pu lire dans la presse ou l'e-presse, ou encore récolter dans les médias audiovisuels et dans des discussions. Certaines de ces communautés sont convaincues de l'innocence de DSK, d'autres du contraire, d'autres encore se disent adeptes du doute ou attendent des éléments de preuve. Ces communautés ont des frontières floues. Leurs membres peuvent partager des opinions comme la croyance dans l'existence d'un complot, tout en étant en désaccord sur d'autres comme les arguments pour prouver son existence ou son instigateur. Ces communautés sont donc composées de sous-communautés aux frontières poreuses laissant traverser leurs membres. Avec différentes méthodes, ces derniers défendront leur croyance, jusqu'au conflit, face à des communautés adverses.

MÉTHODOLOGIE

Afin de connaître leurs opinions, l'évolution de ces dernières et les stratégies utilisées par ces différentes communautés pour les partager, les promouvoir ou les défendre, nous avons analysé sémiopragmatiquement 65 discussions conflictuelles évoquant la théorie du complot concernant l'affaire DSK du 14 mai au 24 août, deux jours après l'abandon des poursuites pénales contre DSK, par le procureur de Manhattan, Cyrus Vance. Nous les avons récoltées aléatoirement sur des sites de presse francophones (française, belge et luxembourgeoise) de diverses tendances en ligne : Lesoir.be, Lemonde.fr, Lepoint.fr, Lexpress.fr, Leparisien.fr, Elle.fr, Nouvelobs.com, Linternaute.com, Parismatch.com, 20minutes.fr, Populaires.fr, Rue89.com, leJDD.fr, Dhnet.be, 7sur7.be, Franceinter.fr, Slate.fr, Lessentiel.lu ; sur des blogs : affairedsk.fr, dtom.fr, Viedemerde.fr, Nabololo.com, Communicationenvironnement.overblog.com, jamjambois.centerblog.net, Elysee.blog.lemonde.fr ; sur des réseaux sociaux : page Facebook du Courrier International et page Facebook du groupe « Dénonçons le complot DSK ». Les commentaires ont été écrits à la suite d'articles ayant pour sujet ces théories, mais également à la suite d'autres évoquant simplement les rebondissements de l'affaire sans les mentionner.

Cette analyse nous a permis d'y relever des indices sur les stratégies mises en place par

les participants pour construire, renforcer, partager, promouvoir ou défendre leur croyance au cours d'une situation de conflit.

ANALYSE

RAPPEL DES FAITS

Le 14 mai 2011, à l'aéroport new-yorkais John Fitzgerald Kennedy, DSK, alors Président du Fonds Monétaire International (FMI) est arrêté dans un avion en partance pour la France. Une femme de chambre d'origine guinéenne de 32 ans, appelée dans un premier temps Ophelia, puis Nafissatou et travaillant à l'hôtel Sofitel où il était descendu, l'accuse d'agression sexuelle et de tentative de viol.

Cinq jours plus tard, DSK comparaît devant le tribunal pénal de Manhattan où il est inculpé de sept chefs d'accusation dont tentative de viol, séquestration volontaire, agression sexuelle. Il doit verser une caution faramineuse d'un million de dollars, avec un dépôt de garantie de cinq millions de dollars pour pouvoir être assigné à résidence sous la surveillance d'un bracelet électronique. DSK nie les faits. Dès le paiement de sa caution, il sort de prison et loge à ses frais, dans une résidence très chère de Tribeca, sous bonne escorte. Le 26 mai, ses avocats affirment être en possession d'éléments suffisants pour ébranler sérieusement l'accusation et décrédibiliser la plaignante mais aucune information ne sort.

Le 6 juin, DSK plaide non coupable au tribunal et ouvre la voie à un procès qui débutera le 18 juillet. Il risque plus d'une septantaine année de prison. Les avocats commencent l'enquête à charge et à décharge de l'accusé. Des appels aux victimes sont lancés.

Le 1^{er} juillet, une brève audience surprise se déroule. Le procureur lève le placement en liberté surveillée de DSK et lui restitue la caution à cause de découvertes décrédibilisant l'accusatrice. Nafissatou Diallo a, en effet, reconnu avoir menti sur plusieurs sujets. Les charges ne sont toutefois pas encore abandonnées. En réaction, Kenneth Thompson, avocat de l'accusatrice, dévoile, dans la presse, sa version des événements. Le 22 août, le procureur de Manhattan abandonne les poursuites pénales contre DSK, faute de preuves et à cause du manque de crédibilité de la plaignante.

Cette affaire se termine en décembre 2012. Nafissatou Diallo a poursuivi DSK au civil et les deux parties y ont trouvé un accord financier. Cependant, DSK est actuellement la cible d'autres enquêtes liées à des activités de proxénétisme en France. Cette affaire a connu de nombreux rebondissements et la vérité n'est pas connue. Pourtant les médias ont placé les internautes devant des informations partielles et contradictoires sur lesquelles les opinions se sont rapidement forgées.

LES DIFFÉRENTS STADES D'UNE CROYANCE

L'analyse des discussions sur les théories du complot dans l'affaire DSK nous a permis de distinguer plusieurs stades dans l'évolution des opinions des internautes et des leurs

différentes stratégies de défense.

Premier stade : la révélation

À partir de l'arrestation de DSK le 14 mai 2011, la presse attend des détails de l'enquête. Elle propose donc plusieurs hypothèses et présente des témoignages provenant de sources « de confiance » afin de reconstituer l'événement. Les théories du complot arrivent très tôt dans les discussions. Selon un sondage CSA mené le 16 mai, auprès d'un échantillon représentatif des Français (Rastello, 2011) : 57% des Français considèrent qu'il y a eu certainement ou probablement un complot (22% certains, 35 probables). Parmi les sympathisants socialistes (parti pour lequel DSK aurait dû se présenter aux élections présidentielles françaises), ce chiffre monte jusqu'à 70% de croyants.

À ce moment-là, plusieurs théories ont déjà été construites et diffusées sur Internet par des personnalités politiques (Christine Boutin parle de « piège », Michèle Sabban d'« un attentat politique », Gilles Savary d'« une mercenaire envoyée pour le faire tomber dans un piège », Dominique Paillé d'« une peau de banane ») et par des anonymes. Leurs arguments sont basés sur le fait que tout le monde connaissait les faiblesses de DSK envers la gent féminine ; lui tendre un piège avec une femme était donc très facile. Ceux qui croient en son innocence ne remettent pas en question le fait qu'il y ait eu rapport sexuel entre les deux protagonistes, ils doutent seulement de la tentative de viol.

Deuxième stade : la e-propagation

Du 16 mai à son inculpation le 19, ceux qui croient en un complot sont les plus nombreux dans les discussions. Ils affirment leur thèse puis argumentent contre les sceptiques, les adeptes du doute et ceux qui n'ont pas d'opinions. Leurs théories s'enrichissent de détails provenant de nouveaux éléments de l'enquête et de la disparition des théories les moins probables. Les thèses s'adaptent selon le camp politique ou identitaire auquel s'identifient les internautes eux-mêmes (par exemple : gauche contre droite, Français contre Américains). Les théories du complot défendues sont les suivantes.

La théorie la plus populaire avance l'existence d'un complot français de Droite : l'UMP (parti de droite, adversaire du parti socialiste) et le Président Sarkozy auraient tendu un piège pour empêcher DSK de devenir candidat à la présidentielle. Après le 18 mai, plusieurs liens entre des personnages secondaires de l'affaire et Sarkozy sont évoqués. La presse française a appris l'arrestation de DSK le jour même par un tweet d'un membre de l'UMP, Johnatan Pinet, étudiant à Sciences po. Ce tweet a été rapidement repris par Arnaud Dassier, ancien responsable de la e-campagne 2008 de Nicolas Sarkozy et patron d'un site d'information : Atlantico.fr. Le fonds Colony auquel appartient Accor, groupe du Sofitel, a pour représentant en Europe un autre proche de Sarkozy.

Répondant à ces accusations, les sceptiques ne disent pas que Sarkozy n'a jamais pensé à piéger DSK mais que le calendrier était mal choisi. Selon eux, il aurait été plus efficace de le piéger plus tard pour éviter que la Gauche puisse trouver un plan de secours pour les

élections. De plus, il aurait été trop flagrant pour Sarkozy de fomenter ce piège vu la célèbre rivalité entre les deux hommes.

Une deuxième théorie avance un complot de la Gauche française : Ségolène Royal ou François Hollande auraient voulu éradiquer leur dangereux concurrent pour les primaires socialistes. C'est une thèse moins crédible, moins utilisée aussi. Ceux qui la soutiennent, présentent leur théorie sans argumenter. Les sceptiques ne prennent pas la peine de répondre ou répondent par des attaques personnelles vis-à-vis des croyants, les traitant d'ignorants. Ils peuvent aussi rappeler que DSK est connu pour des faits de mœurs, ce qui crédibilise les accusations portées à son encontre.

La troisième théorie envisagée est celle du complot international. Selon Michèle Sabban, Vice-Présidente du Conseil régional d'Île de France, les conspirateurs veulent décapiter le FMI à cause de son soutien à la révolution tunisienne ou à la Grèce en crise. Pour d'autres, les États-Unis et/ou la Chine l'ont organisé car ils sont très attachés à leur indépendance monétaire contre laquelle DSK et Obama font pression. Pour d'autres encore, c'est un complot de la CIA ou de la Maison blanche : Obama aurait besoin de davantage de fonds du FMI pour financer ses guerres en Irak et en Afghanistan. Pour cela, il devrait creuser la dette américaine, ce qu'aurait refusé le FMI. Autre hypothèse : cette affaire permettrait de détourner l'attention de la mort trouble de Ben Laden (ancien dirigeant d'Al Khaïda et ennemi public numéro 1) ou encore de permettre de cacher la faillite des États-Unis qui aurait eu lieu le 16 mai.

Si les États-Unis sont souvent pointés du doigt, les thèses divergent et invoquent soit des motifs économiques, soit politiques. Les arguments pour les accréditer sont tout aussi divers : les Américains sont capables de mettre en œuvre ce complot car ils imaginent bien des séries télés comme les *Experts* prouvant l'efficacité de leurs services. La police de New York est politisée car elle dépend d'un procureur élu. L'arrestation s'est déroulée de manière très spectaculaire. Les États-Unis sont le pays des complots : l'affaire JFK en est la preuve. Les croyants développent le scénario suivant : les services secrets américains auraient envoyé la femme de chambre à la place d'une call-girl attendue par DSK et lui auraient promis la nationalité américaine si elle ne révélait pas le complot. Cet argument repose sur toutes les informations antérieures récoltées sur les problèmes de carte de séjour des immigrants aux États-Unis. Encore une fois, l'appétit des femmes de DSK n'est pas remis en question : on sait qu'il fait appel à des prostituées. Les sceptiques répondent de la même manière que pour le complot de Gauche.

Un complot médiatique apparaît en parallèle des trois premiers évoqués : les internautes dénoncent un lynchage médiatique contre DSK et les premiers débats sur la présomption d'innocence apparaissent dans les discussions.

Si ceux qui croient en un complot contre DSK ne sont pas d'accord sur l'identité des coupables, ils le sont sur le fait qu'il existe des zones d'ombre dans cette affaire et qu'il subsiste des éléments douteux et illogiques. Ce sont ces éléments qui les mettent sur la piste d'un complot. Ils sont rejoints dans leur réflexion par ceux qui doutent. Les opinions de ces derniers apparaissent sous la forme de nombreuses questions, présentes dans les discussions. Concernant DSK : pourquoi aurait-il agressé une femme à quelques mois de la présidentielle ?

Il est intelligent, marié à une belle femme (Anne Sinclair) et connaît la législation américaine, impitoyable face à ce genre d'actes.

Concernant Diallo, pourquoi dit-elle qu'elle ne savait pas qui était DSK alors qu'il était descendu de nombreuses fois dans le même hôtel et qu'une personnalité de ce type est toujours annoncée ? Pourquoi est-elle entrée et restée dans une suite occupée ? Pourquoi ne l'a-t-elle pas mordu lors de la fellation forcée qu'il lui aurait imposée, alors qu'il n'était pas armé ?

Concernant le Sofitel : pourquoi l'hôtel n'a-t-il pas appelé directement la police ? Pourquoi le collègue de Nafissatou Diallo lui a-t-il dit que la suite de DSK était libre alors qu'elle était occupée ?

Quelques femmes dont Tristane Banon, la plus connue, journaliste et écrivaine française, annoncent aussi qu'elles ont été victimes de DSK. Si logiquement, on aurait pu penser que des affaires similaires auraient pu être néfastes pour l'accusé, les réactions sur les forums et les sites internet montrent qu'il n'en est rien. Les croyants en sa culpabilité postent, il est vrai, de nombreux commentaires. Cependant, ils n'arrivent pas à faire changer d'avis les sceptiques qui considèrent Banon comme une opportuniste qui cherche à vendre ses livres et ce, parce que son agression présumée eut lieu 9 ans auparavant. Nous nous trouvons alors face à une lutte de réputation contre réputation et les croyants en la culpabilité de DSK évoquent les difficultés qu'une femme agressée peut avoir à porter plainte.

Se profile alors, sur Internet, un débat au sein duquel les notions de séduction/harcèlement/viol sont discutées ; les tentatives de viol et le harcèlement y sont minimisés et assimilés à de la drague poussée. On met aussi en cause la beauté des protagonistes. Les croyants en l'innocence de DSK sont amalgamés à des sexistes ; les sceptiques à des féministes. Dans leur argumentation, ceux qui croient en sa culpabilité utilisent souvent le stéréotype de l'homme puissant qui pense qu'il a droit à tout et qui n'a pas de limite. Loin de leurs premières réactions, ils avancent eux aussi l'idée d'un complot mais atténuée : les socialistes français et les médias auraient couvert les déviances sexuelles de DSK durant des années mais ce dernier n'a pas été capable de se restreindre ou de s'amender dans son comportement déplacé envers les femmes. Ils reparlent de l'affaire Piroska Nagy dans laquelle DSK avait été mis en cause pour une relation extraconjugale avec l'une de ses collègues de travail. Ils fustigent l'attitude d'Anne Sinclair qui soutient publiquement son mari. Ils pensent que l'argent l'aidera à se sortir de l'affaire. Ceux qui croient en son innocence les accusent de juger avec des *a priori* tous les hommes, les considérant tous comme coupables de fait. Ils rappellent également des affaires judiciaires antérieures dans lesquelles l'accusation a été rendue caduque comme dans l'affaire de Michaël Jackson, accusé de pédophilie.

Peu de voix s'élèvent pour rappeler que, sauf les protagonistes principaux de l'affaire, personne ne sait si DSK est innocent ou non et qu'il faut attendre le procès pour pouvoir le déterminer grâce aux preuves qui y seront apportées.

Troisième stade : la métastase

Du 19 mai à début juin, les théories du complot prolifèrent et tournent les arguments des sceptiques à leur avantage. Les sceptiques commencent à développer des théories contradictoires, et deviennent alors des croyants dans des théories du complot parallèles.

La e-presse fait appel à des spécialistes qui essaient d'expliquer les mécanismes des théories du complot en général. Ils ne prennent pas le temps de répondre aux questions de ceux qui doutent. Ceux-ci se sentent caricaturés. Ils ne se définissent pas comme ceux qui croient au complot mais comme des adeptes du doute critique : ils ne veulent pas croire tout et n'importe quoi. Ils classent leurs adversaires dans la catégorie de « sceptiques à outrance ».

Par ailleurs, des psychiatres-sexologues sont interviewés par les journalistes pour parler de l'irresponsabilité émotionnelle de certains hommes politiques utilisant le sexe comme un mécanisme de défense pour lutter contre le stress. En cela, ils proposent une autre théorie du complot, très peu suivie par les internautes : le complot suicidaire ou le complot de DSK contre lui-même, qui consiste à dire que ce dernier s'est saboté inconsciemment car il avait trop de pression. Les internautes, qui s'opposent à cette idée, reprennent leurs arguments de temporalité : l'affaire a éclaté au moment où une campagne dénonçait le train de vie de DSK. Ils victimisent aussi ce dernier en attribuant des commentaires antisémites à certains hommes politiques (Christian Jacob, Président du groupe UMP à l'Assemblée nationale et Laurent Wauquiez, Ministre aux affaires européennes) qui auraient expliqué son comportement immoral par sa judéité.

Quatrième stade : la rémission

Du 6 juin jusque fin juin, l'affaire et les théories du complot qui lui sont reliées ne font plus la une des journaux mais les débats secondaires qu'elles ont suscités continuent. Il y a moins de commentaires sur les sites, mais toujours plus de supporters dans le camp de DSK. Le 6 juin, DSK plaide non coupable au tribunal. La e-presse essaye d'informer les internautes sur les procédures légales américaines et sur la plaignante. Les internautes interprètent la discrétion de Diallo comme une preuve de mensonge ou d'un traumatisme et la peur de représailles.

Dans les médias, apparaissent les témoignages de Musulmans qui se présentent comme des proches de Diallo. Ils peignent un portrait angélique d'elle mais ils disent que le viol déshonore toute leur communauté et qu'elle sera condamnée dans le futur à un célibat forcé et à un traumatisme important. Les internautes commencent un débat communautaire dans lequel les Juifs s'opposent aux Chrétiens qui s'opposent aux Musulmans. Ceux qui croient au complot et les sceptiques mettent temporairement de côté les théories du complot pour dénoncer les commentaires faits par les « proches » de Diallo qui sont jugés extrémistes. Cependant, ceux qui croient en sa culpabilité retournent à leurs arguments basiques concernant la gravité du viol et l'importance des droits des victimes.

La presse annonce que les avocats de DSK cherchent des faiblesses dans le témoignage de Diallo. Cette nouvelle est, pour ceux qui croient en sa culpabilité, une quasi confession. Le manque de connaissance du système pénal américain propage cette idée.

Cinquième stade : le rebondissement surprise

Le 1^{er} juillet, le procureur relâche DSK parce que Diallo a reconnu avoir menti sur cinq sujets : 1/ le déroulement des faits lors de l'agression sexuelle présumée (elle a nettoyé une autre chambre après l'agression présumée et avant de demander de l'aide) ; 2/ son passé (elle a inventé un viol en Guinée) ; 3/ sa demande d'asile (elle avait affirmé qu'elle et son mari avaient été persécutés et harcelés par le pouvoir guinéen) ; 4/ ses revenus (elle a affirmé avoir l'enfant d'un ami à charge afin d'augmenter ses déductions d'impôts, elle est également suspectée de recevoir de l'argent lié à un trafic de drogue car elle aurait reçu 100.000 \$ sur différents comptes à son nom en deux ans) ; 5/ sa situation maritale (on la croyait célibataire, elle est mariée avec un détenu soupçonné de trafic de drogue). Un coup de fil enregistré où elle explique l'intérêt financier à maintenir les accusations contre DSK, finit de la discréditer. Les tabloïds postulent même qu'elle serait une prostituée...

Les charges contre DSK ne sont toutefois pas encore abandonnées mais risquent de l'être. Ceux qui croient en son innocence se congratulent, re-dénoncent le lynchage médiatique et les assertions discréditantes de certains spécialistes et des sceptiques à leur égard. Ils adaptent aussi leurs théories à la lumière de ces révélations : l'idée d'un complot organisé par la femme de chambre est diffusée rapidement. Diallo voulait toucher DSK car il est puissant, très proche d'Israël et ostentatoire. La variante de cette théorie présente Diallo comme la victime de membres d'un gang ou de la mafia. Les adeptes des précédentes théories du complot demandent de faire une enquête. À nouveau, ils crédibilisent leur thèse par le calendrier des événements : pourquoi a-t-on accès à ces éléments si tard après la nomination de Lagarde à la tête du FMI, l'acceptation du plan d'austérité de la Grèce ou encore la candidature d'Aubry à la primaire socialiste, en remplacement de celle de DSK ?

Les croyants dans la culpabilité de DSK se font plus discrets, certains évoquent un possible harcèlement de la victime ou un arrangement financier. Ils rappellent qu'une menteuse peut aussi se faire violer. Premièrement, ils se basent sur les déclarations télévisuelles de la plaignante et de son avocat sur les sévices dont elle aurait été victime. Un peu plus tard, ils se réfèrent à la plainte de Banon.

Mais la plaignante n'arrive pas à tourner la situation à son avantage. En août, elle décide de poursuivre DSK au civil, procédure permettant d'obtenir des dédommagements financiers. Cette décision accrédite l'idée qu'elle et son avocat étaient davantage attirés par les dédommagements financiers qu'ils n'auraient pu obtenir qu'en passant par la justice.

Fin août, le procureur abandonne les charges pénales contre DSK. Son rapport est diffusé dans la presse. Il confirme l'opinion de ceux qui croient dans son innocence. Les sceptiques ne comprennent pas pourquoi DSK n'explique pas sa version des événements et soulignent que son innocence n'est pas effectivement prouvée. Les internautes des deux camps débattent de la validité de l'enquête. Ils parlent moins de théories du complot mais, à chaque nouvelle révélation (notamment lors des affaires françaises), le cycle des différents stades se reproduit, permettant aux internautes de réaffirmer leurs convictions, de les affiner en fonction de nouveaux éléments et de trouver de nouveaux arguments ou théories expliquant ce qui s'est passé ce fameux jour de mai dans une chambre d'hôtel new-yorkaise.

POURQUOI LA THEORIE DU COMLOT A-T-ELLE CONVAINCU ?

Si quelques internautes ont présenté des arguments farfelus (DSK est coupable car il est franc-maçon), nous pouvons remarquer que, dans cette affaire, beaucoup d'éléments favorisent l'apparition de la théorie du complot: trop d'incertitude, d'informations non vérifiées et contradictoires dans les médias cherchant le scoop ; l'impact émotionnel de la révélation de l'affaire ; l'incompréhension des motifs du viol présumé ; un climat d'élections présidentielles avec de nombreux sondages qui prédisaient DSK gagnant ; pas d'éléments probants de sa culpabilité ; des antécédents historiques de complot aux États-Unis et une mauvaise connaissance du système judiciaire américain. Beaucoup ont déplacé ce fait-divers dans un contexte qui n'était pas le sien : une affaire privée est devenue une affaire politique ou financière.

Interrogé dans le blog Élysée du journal Le Monde, Gérald Bronner (Leparmentier, 2011) explique: « Aucun mythe du complot n'est fondé sur la déraison. Pour qu'il se développe, il faut un sentiment d'implication doublé d'une carence d'information. Internet garde une trace de toutes les théories concurrentes qui peuvent être diffusées par n'importe qui à un coût quasi nul, cela rend les théories conspirationnistes beaucoup plus résistantes. Les théories du complot permettent aussi de rationaliser les événements : si un complot est derrière un événement extraordinaire, imprévisible et contraire à la raison, alors cet événement devient la conséquence logique de causes bien réelles. C'est beaucoup plus rassurant. »

CONCLUSION

L'affaire DSK permet de mettre en évidence les stratégies utilisées par les individus défendant leurs croyances : qu'elles soient sociales (lors des débats annexes sur le sexisme, le communautarisme, la justice, etc.), cognitives (le questionnement ouvert, la réponse argumentée, l'échafaudage de scénarii vraisemblables ou non, l'affirmation de postulats, l'appel à la nuance) ou encore identitaires (le classement d'autrui dans une autre identité déterminant la pertinence de son opinion. Par exemple : vous êtes socialistes, c'est normal que vous croyez à ces inepties). Nous avons vu qu'il existait différents stades dans l'élaboration, la diffusion, la promotion, la défense et la remise en question des croyances, phases liées à la venue de nouveaux éléments dans l'enquête. Nous avons également pu comprendre les raisons de ces croyances et la porosité de la frontière entre croyance et scepticisme, puisque les sceptiques sont les croyants des autres.

Dans cette affaire, nous ne sommes pas dans un conflit entre rationalité contre paranoïa, mais bien dans un conflit de croyance et d'identités. Nous pouvons aussi voir que les croyances ne sont pas nécessairement radicales. Elles peuvent évoluer, être nuancées ou renforcées par le biais des discussions ou de conflits. Elles se contaminent aussi (par exemple, les croyants en la culpabilité de DSK finissent par inventer des complots) et peuvent laisser place au doute. Si notre analyse approfondie se limite à cette période, nous avons pu constater que l'affaire DSK est toujours dans les médias en décembre 2012 et que la théorie du complot revient encore régulièrement dans les commentaires des internautes. Elle restera dans les mémoires et

lorsque l'affaire sera évoquée dans le futur, restera le souvenir qu'aucune preuve n'a pu l'étayer mais aussi, qu'aucune preuve n'a pu la contredire. Cela lui permettra de perdurer.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

LIVRES

- Bronner, G. (2003). *L'empire des croyances*. France : Presses Universitaires de France, coll. Sociologies.
- Jameson, F. (2007). *La totalité comme complot. Conspiration et paranoïa dans l'imaginaire contemporain*. France : Les prairies ordinaires, coll. Penser/croiser.
- Maingueneau, D. (2000). *Analyser les textes de communication*. France : Nathan Université, coll. Lettres sup.
- Meunier, J-P., & Peraya, D. (2004). *Introduction aux théories de la communication. Analyse sémio-pragmatique de la communication médiatique*. Bruxelles : De Boeck Université, 2^e édition.
- Morin, E., et al. (1969). *La rumeur d'Orléans*. Paris : Seuil.
- Taguieff, P-A. (2006). *L'imaginaire du complot mondial. Aspects d'un mythe moderne*. France : Essai, Mille et une nuits.

ARTICLES DE PRESSE ET CORPUS

- AFP (2011, Juin 5). « DSK va plaider « non coupable ». *Lesoir.be*, 12 commentaires. Récupéré sur http://www.lesoir.be/dossiers_speciaux/special5/2011-06-05/dsk-va-plaider-non-coupable-844007.php, dernière consultation le 2 juillet 2011.
- AFP (2011, Juin 6). *Procès DSK : Une parole contre une autre*. *Lesoir.be*, 17 commentaires. Récupéré sur http://www.lesoir.be/dossiers_speciaux/special5/2011-06-06/proces-dsk-une-parole-contre-une-autre-844219.php, dernière consultation le 2 juillet 2011.
- AFP (2011, Juin 14). *Les avocats de DSK ne veulent pas « salir » la plaignante*. *Lesoir.be*, 4 commentaires. Récupéré sur http://www.lesoir.be/dossiers_speciaux/special5/2011-06-14/les-avocats-de-dsk-ne-veulent-pas-salir-la-plaignante-845631.php, dernière consultation le 3 juillet 2011.
- AFP (2011, Juin 17). *DSK a invoqué l'immunité diplomatique lors de son arrestation*. *Lesoir.be*, 14 commentaires. Récupéré sur http://www.lesoir.be/dossiers_speciaux/special5/2011-06-17/dsk-a-invoque-l-immunite-diplomatique-lors-de-son-arrestation-846097.php, dernière consultation le 3 juillet 2011.
- AFP (2011, Juillet 1). *DSK libéré sur parole*. *Lesoir.be*, 31 commentaires. Récupéré sur <http://www.lesoir.be/actualite/monde/2011-07-01/dsk-libere-sur-parole>, dernière consultation le 4 juillet 2011.
- AFP (2011, Juillet 2). *Affaire DSK : Nouveaux doutes sur la version de Nafissatou Diallo*. *Lemonde.fr*, 186 commentaires. Récupéré sur http://www.lemonde.fr/dsk/article/2011/07/02/nouveaux-soupcons-contre-nafissatou-diallo_1544117_1522571.html, dernière consultation le 3 juillet 2011.

- Auteur anonyme (2011, Juin 16). *Affaire DSK : coup monté ou Dominique Strauss-Kahn coupable de tentative d'agression ?* Affairedsk.fr. Récupéré sur www.affairedsk.fr, dernière consultation le 2 juillet 2011.
- Auteur anonyme (2011, Juin 30). *Aujourd'hui, cela fait quelques années que je suis femme de ménage.* Viedemerde.fr, 167 commentaires. Récupéré sur <http://www.viedemerde.fr/travail/5258>, dernière consultation le 2 juillet 2011.
- Auteur anonyme (2011, Juin 30). *On a lynché DSK trop tôt.* Page Profil Facebook du Courrier International, 75 commentaires. Récupéré sur <https://www.facebook.com/courrierinternational.com?ref=ts>, dernière consultation le 1^{er} juillet 2011.
- Auteur anonyme (2011, Juillet 2). Nafissatou Diallo : « *Ce type a plein de fric, je sais ce que je fais* ». Lepoint.fr, 90 commentaires. Récupéré sur http://www.lepoint.fr/monde/nafissatou-diallo-ce-type-a-plein-de-fric-je-sais-ce-que-je-fais-02-07-2011-1348529_24.php, dernière consultation le 3 juillet 2011.
- Auteur anonyme (2011, Août 24). *Redresser une réputation, le cas DSK.* Communicationenvironnement.verblog.com, 3 commentaires. Récupéré sur <http://communicationenvironnement.verblog.com/article-redresser-une-reputation-le-cas-dsk-82349098.html>, dernière consultation le 3 septembre 2011.
- Auteur anonyme (2011, Mai 16). Page Facebook : *Dénonçons le complot DSK.* Facebook.com, 390 Like, 154 commentaires. Récupéré sur <https://www.facebook.com/pages/D%C3%A9non%C3%A7ons-le-complot-DSK/131660026911283?ref=ts>, dernière consultation le 3 juillet 2011.
- Baïetto, T., Leclerc, A. (2011, Juillet 1). *La crédibilité de Nafissatou Diallo, élément clé de la procédure.* Lemonde.fr, 9 commentaires. Récupéré sur http://www.lemonde.fr/dsk/article/2011/07/01/la-credibilite-denafissatou-diallo-element-cle-de-la-procedure_1543353_1522571.html, dernière consultation le 3 juillet 2011.
- Bourton, W., Lauwens, J-F., & Giesbert, F-O. (2011, Juin 11). *Sarkozy souhaitait affronter Strauss-Kahn.* Lesoir.be, 5 commentaires. Récupéré sur http://www.lesoir.be/dossiers_speciaux/special5/2011-06-11/giesbert-sarkozy-souhaitait-affronter-strauss-kahn-845139.php, dernière consultation le 2 juillet 2011.
- CDP (2011, Mai 16). *L'alibi de DSK se dégonfle.* Lesoir.be. 155 commentaires. Récupéré sur <http://www.lesoir.be/actualite/France/2011-05-16/l-alibi-de-dsk-se-degonfle-840326.php>, dernière consultation le 6 juin 2011.
- CDP (2011, Juin 7). *DSK : Les liens entre la police de New York et Sarkozy.* Lesoir.be, 36 commentaires. Récupéré sur http://www.lesoir.be/dossiers_speciaux/special5/2011-06-07/dsk-les-liens-entre-la-police-de-new-york-et-sarkozy-844285.php, dernière consultation le 2 juillet 2011.
- CDP (2011, Juin 16). *DSK : Le NY Times décrit « une plaignante sans histoire ».* Lesoir.be, 8 commentaires. Récupéré sur http://www.lesoir.be/dossiers_speciaux/special5/2011-06-16/dsk-le-ny-times-decrit-une-plaignante-sans-histoire-845929.php, dernière consultation le 3 juillet 2011.
- CDP (2011, Juin 30). *Les avocats de DSK cherchent un vice de procédure.* Lemonde.fr, 52 commentaires. Récupéré sur <http://www.lemonde.fr/dsk/article/2011/06/30/les-avocats-de>

[dsk-pourraient-plaider-le-vice-de-procedure_1542877_1522571.html](#), dernière consultation le 3 juillet 2011.

- Chrisafis, A. (2011, Juin 3). Why Anne Sinclair Is Standing by Dominique Strauss-Kahn. *Guardian.co.uk*. Récupéré sur <http://www.guardian.co.uk/world/2011/jun/03/anne-sinclair-dominique-strauss-kahn>, dernière consultation le 5 juin 2011.
- Décugis, J.-M., Lanez, É., & Zemouri, A. (2011, Décembre 15). Les obsédés du complot : Strauss-Kahn a-t-il été piégé ? *Lepoint.fr*, 8 commentaires. Récupéré sur http://www.lepoint.fr/politique/strauss-kahn-a-t-il-ete-piege-les-obsedes-du-complot-15-12-2011-1408462_20.php, dernière consultation le 20 décembre 2011.
- Dickey, Ch., & Solomon J. (2011, Août 2). « Bonjour ! Service d'étage ». L'affaire DSK : Version femme de chambre. (E. Rosenblum, trad.) *Newsweek*. *Moustique.be*. Récupéré sur <http://www.moustique.be/le-magazine/18479/laffaire-dsk-version-femme-de-chambre>, dernière consultation le 6 août 2011.
- Dugain, M. (2011, Juillet 2). L'itinéraire d'un favori au pays du complot, par Marc Dugain. *leJDD.fr*, 45 commentaires. Récupéré sur <http://www.lejdd.fr/International/Actualite/Marc-Dugain-raconte-l-affaire-DSK...>, dernière consultation le 3 juillet 2011.
- Fine, G. A. (2011, Mai 18 mai). Dominique Strauss-Kahn and the Charmed Circle of Scandal. [Article de blog] *psychologytoday.com*, 3 commentaires. Récupéré sur <http://www.psychologytoday.com/blog/the-global-grapevine/201105/dominique-strauss-kahn-and-the-charmed-circle-scandal>, dernière consultation le 26 mai 2011.
- Fontenoy, S. (2011, Juillet 25). Nafissatou Diallo : « Je ne voulais pas perdre mon travail ». *lexpress.fr*, 31 commentaires. Récupéré sur http://www.lexpress.fr/actualite/monde/amerique/nafissatou-diallo-je-ne-voulais-pas-perdre-mon-travail_1014928.html, dernière consultation le 2 août 2011.
- Hache, C. (2011, Juin 26). Pour le frère de Nafissatou Diallo, « sa vie est détruite ». *Elle.fr*, 172 commentaires. Récupéré sur <http://www.elle.fr/Societe/News/Pour-le-frere-de-Nafissatou-Diallo-sa-vie-est-detruite-1632564>, dernière consultation le 28 juin 2011.
- Illuzi-Orbon, J., & McConnell, J. A. (2011, Septembre 18). Affaire DSK : Le rapport du procureur en français. (M. Cervero et al., trad.) *Rue89.com*, 6 commentaires. Récupéré sur <http://www.rue89.com/2011/08/23/abandon-des-poursuites-contre-dsk-le-document-en-francais-218883>, dernière consultation le 4 septembre 2011.
- Jamjambois (2011, Mai 19). Affaire DSK : Complot ? [Article de blog] *jamjambois.centerblog.net*. Récupéré sur <http://jamjambois.centerblog.net/94-affaire-dsk-complot>, dernière consultation le 6 juin 2011.
- J. Cl. (2011, Mai 15). Affaire DSK : Dérapage ou complot, les internautes balancent. *Leparisien.fr*, 71 commentaires. Récupéré sur <http://www.leparisien.fr/reactions/dsk-la-chute.php?article=affaire-dsk-derapage-ou-complot-les-internautes-balancent-15-05-2011-1450926&page=7>, dernière consultation le 6 juin 2011.
- La rédaction (2011, Mai 16). Affaire DSK : Les théories du complot. *Linternaute.com*, 35 commentaires. Récupéré sur <http://www.linternaute.com/actualitz/politique/complots-dsk.shtml>, dernière consultation le 6 juin 2011.
- La rédaction (2011, Juin 30). Extraits d'Erreurs avouées, de Tristane Banon. *Lexpress.fr*, 145 commentaires. Récupéré sur

http://deliv.lexpress.fr/5c/express/POLITIQUE_RG/L20/2003794376/Top/EpressRoularta/0611_AP_EPRESSE_XPR_PVMB/728x90_presse.html/62594c41776b344d6173594143634d4f, dernière consultation le 6 août 2011.

- La rédaction (2011, Juillet 1). Affaire DSK : Et si c'était un complot ? *Lepoint.fr*, 63 commentaires. Récupéré sur http://www.lepoint.fr/politique/affaire-dsk-et-si-c-etait-un-complot-01-07-2011-1348312_20.php, dernière consultation le 3 juillet 2011.
- Leparmentier, A. (2011, Mai 19). Affaire DSK : « Les Français n'avaient pas envie que ce soit vrai ». *Elysee.blog.lemonde.fr*, 154 commentaires. Récupéré sur <http://elysee.blog.lemonde.fr/2011/05/19/affaire-dsk-les-francais-navaient-pas-envie-que-ce-soit-vrai/>, dernière consultation le 6 juin 2011.
- Locoge, B., & O'Mahony, O. (2011, Juin 8). DSK va au combat. Dans les coulisses de l'audience, *Parismatch.com*, 8 commentaires. Récupéré sur <http://www.parismatch.com/Actu-Match/Politique/Actu/DSK-va-au-combat.-Dans-les-coulisses-de-l-audience-du-6-juin.-300159/>, dernière consultation le 13 juin 2011.
- Martin, P., Soumois, F., & Bourton, W. (2011, Mai 18). « Pour certains, le sexe peut devenir totalement incontrôlé ». *Lesoir.be*, 1 commentaire. Récupéré sur http://archives.lesoir.be/pour-certains-le-sexe-peut-devenir-totalement-incontro_t-20110516-01E7XA.html, dernière consultation le 6 juin 2011.
- Meigneux, T., & Clary, A. (2011, Août 23). Affaire DSK : Les secrets de la chambre 2806. *Lepoint.fr*, 156 commentaires. Récupéré sur http://www.lepoint.fr/societe/affaire-dsk-les-secrets-de-la-chambre-2806-23-08-2011-1365242_23.php, dernière consultation le 4 septembre 2011.
- Meskens, J. (2011, Juillet 1). DSK : « Démontrer qu'il y a eu un lynchage ». *Lesoir.be*, 8 commentaires. Récupéré sur http://www.lesoir.be/dossiers_speciaux/special5/2011-07-01/dsk-demontrer-qu-il-y-a-eu-un-lynchage-848655.php, dernière consultation le 3 juillet 2011.
- Milliere, G. (2011, Juin 6). Quelques réflexions sur l'affaire Strauss-Kahn. [Article de blog] *Dtom.fr*, 1 commentaire. Récupéré sur <http://www.dtom.fr/?p=1521>, dernière consultation le 9 juin 2011.
- Mouton, O. (2011, Juin 4). « J'ai reçu des SMS graveleux de DSK ». *Lesoir.be*, 63 commentaires. Récupéré sur http://www.lesoir.be/dossiers_speciaux/special5/2011-06-04/j-ai-recu-des-sms-graveleux-de-dsk-843847.php, dernière consultation le 5 juin 2011.
- Nabolo (2011, Mai 15). L'affaire DSK. [Article de blog] *Nabolo.com*, 21 commentaires. Récupéré sur <http://www.nabolo.com/2011/05/laffaire-dsk-2>, dernière consultation le 19 mai 2012.
- Philippe, E., Bedat, A., Markey, E., & Weiss, M. (2011, Juin 9). Aux États-Unis, Nafissatoune cherchait qu'à se fondre dans l'anonymat. Son rêve américain était modeste. Il a tourné au cauchemar. *Parismatch.com*, 31 commentaires. Récupéré sur <http://www.parismatch.com/Actu-Match/Monde/Actu/Nafissatou-Diallo-du-reve-au-cauchemar-300421/>, dernière consultation le 2 juillet 2011.
- Rastello, C. (2011, Mai 18). Interview de Bruno Fay : DSK victime d'un complot pour 57% des Français : « Ça ne durera pas ». *Nouvelobs.com*, 56 commentaires. Récupéré sur <http://tempsreel.nouvelobs.com/l-affaire-dsk/20110518.OBS3454/dsk-victime-d-un-complot-pour-57-des-francais-ca-ne-durera-pas.html>, dernière consultation le 6 juin 2011.

- Rédaction en ligne (2011, Mai 15). DSK : La thèse d'un « complot » se répand... sans preuve ». *Lesoir.be*, 39 commentaires. Récupéré sur <http://www.lesoir.be/actualite/france/2011-05-15/dsk-la-these-d-un-complot-se-repand-sans-preuve-840198.php>, dernière consultation le 16 mai 2011.
- Rédaction en ligne (2011, Mai 17). L'agenda trouble de DSK au centre des questions. *Lesoir.be*, 145 commentaires. Récupéré sur <http://www.Lesoir.be/forum/reactions/index.php?posts=9&topic=69343>, dernière consultation le 6 juin 2011.
- Rédaction en ligne (2011, Mai 17). La ligne de défense de DSK. *Lesoir.be*, 15 commentaires. Récupéré sur <http://www.lesoir.be/actualite/France/2011-05-17/la-ligne-de-defense-de-dsk-840604.php>, dernière consultation le 6 juin 2012.
- Rédaction (2011, Mai 18). DSK complot. *populaires.fr*, 22 commentaires. Récupéré sur <http://www.populaires.fr/11470-dsk-complot>, dernière consultation le 3 juillet 2011.
- Rédaction en ligne (2011, Mai 18). Les Français croient au complot. *Lessentiel.lu*. Récupéré sur <http://www.lessentiel.lu/fr/news/dossier/strausskahn/story/16382968>, dernière consultation le 6 juin 2011.
- Rédaction en ligne (2011, Juin 5). « DSK sera relaxé ». *Lesoir.be*, 40 commentaires. Récupéré sur http://www.lesoir.be/dossiers_speciaux/special5/2011-06-05/dsk-sera-relaxe-843933.php, dernière consultation le 2 juillet 2011.
- Rédaction en ligne (2011, Juin 8). L'appel des avocats de la victime présumée de DSK. *Lesoir.be*, 10 commentaires. Récupéré sur http://www.lesoir.be/dossiers_speciaux/special5/2011-06-08/l-appel-des-avocats-de-la-victime-presumee-de-dsk-844482.php, dernière consultation le 2 juillet 2011.
- Rédaction en ligne (2011, Juin 10). DSK : Un célèbre avocat prédit un accord à l'amiable. *Lesoir.be*, 19 commentaires. Récupéré sur http://www.lesoir.be/dossiers_speciaux/special5/2011-06-10/dsk-un-celebre-avocat-predit-un-accord-a-l-amiable-844931.php, dernière consultation le 2 juillet 2011.
- Rédaction en ligne (2011, Juin 28). Anne Sinclair : « Je n'ai pas de doute ». *Lesoir.be*, 10 commentaires. Récupéré sur http://www.lesoir.be/dossiers_speciaux/special5/2011-06-28/anne-sinclair-je-n-ai-pas-de-doute-848073.php, dernière consultation le 3 juillet 2011.
- Rédaction en ligne (2011, Juillet 1). DSK : L'accusatrice reconnaît avoir livré un « récit erroné ». *Dhnet.be*, 59 commentaires. Récupéré sur <http://www.dhnet.be/infos/monde/article/359702/dsk-l-accusatrice-reconnait-avoir-livre-un-recit-errone.html>, dernière consultation le 3 juillet 2011.
- Rédaction en ligne (2011, Juillet 1). DSK : Le récit très cru de l'avocat de l'accusatrice. *7sur7.be*, 10 commentaires. Récupéré sur <http://www.7sur7.be/7s7/fr/10316/Dominique-Strauss-Kahn/article/detail/1286740/2011/07/01/Le-recit-tres-cru-de-l-avocat-de-l-accusatrice-video.dhtml>, dernière consultation le 3 juillet 2011.
- Rédaction en ligne (2011, Juillet 2). Affaire DSK : Une libération qui passe un peu inaperçue dans les médias américains. *20minutes.fr*, 20 commentaires. Récupéré sur <http://www.20minutes.fr/monde/751877-affaire-dsk-liberation-passe-peu-inaperçue-medias-americaains>, dernière consultation le 3 juillet 2011.
- Rizza, E. (2011, Juin 6). Audience brève mais décisive pour DSK. *Lesoir.be*, 6 commentaires. Récupéré sur

- http://www.lesoir.be/dossiers_speciaux/special5/2011-06-06/audience-breve-mais-decisive-pour-dsk-844063.php, dernière consultation le 2 juillet 2011.
- Rizza, E. (2011, Juin 21). Et si Sinclair rompt l'alliance. *Lesoir.be*, 17 commentaires. Récupéré sur <http://www.lesoir.be/archives?url=/actualite/france/2011-06-21/et-si-sinclair-rompait-l-alliance-846764.php>, dernière consultation le 3 juillet 2011.
- Saletan, W. (2011, Août 24). Affaire DSK : Les errements du procureur Cyrus Vance. *Slate.fr*, 7 commentaires. Récupéré sur <http://www.slate.fr/story/42795/affaire-dsk-errements-procureur-cyrus-vance-accusation>, dernière consultation le 4 septembre 2011.
- Schram, J., Keil, J. G., & Fredericks, B. (2011, Mai 26). DSK Hops to Luxe Lily Pad, *New York Post*, 9-10.
- Service international (2011, Juillet 1). Coup de théâtre dans l'affaire DSK : Doutes à New York, spéculations à Paris. *Lemonde.fr*, 6 commentaires. Récupéré sur <http://www.lemonde.fr/dsk/reactions/2011/07/01/coup-de-theatre-dans-l-affaire-DSK-doutes-a-New-York-speculations-a-paris>, dernière consultation le 3 juillet 2011.
- Vissière, H. (2011, Août 23). Affaire DSK : Les secrets de la chambre 2806. *Lepoint.fr*, 156 commentaires. Récupéré sur http://www.lepoint.fr/societe/affaire-dsk-les-secrets-de-la-chambre-2806-23-08-2011-1365242_23.php, dernière consultation le 4 septembre 2011.
- Walder, N. (2011, Août 24). Un avocat de Strauss-Kahn juge impossible la thèse de Diallo. *Franceinter.fr*. Récupéré sur <http://www.franceinter.fr/depeche-un-avocat-de-strauss-kahn-juge-impossible-la-these-de-diallo?page=2>, dernière consultation le 3 septembre 2011.